

Concevoir une « justice spatiale » à l'aune d'une « justice socio-discursive »

Nicolas Kühl

Courriel de contact : <u>nicolas.kuhl06@gmail.com</u>

Université Rennes 2, Place Recteur Henri Le Moal, 35000 Rennes.

RÉSUMÉ

Le propos de cet article est d'inviter le·la lecteur·rice à (re)penser l'importance de la dimension langagière dans sa dialectique avec les dimensions sociales et spatiales. Bien loin d'une conception irénique du langage où ce dernier ne serait pensé qu'en terme d'échange neutre d'informations, le langage est ici considéré comme agent et reproducteur des rapports sociaux. Dans ce sens, l'auteur propose un développement théorique sur une approche de « sociolinguistique spatiale » mêlant géographie sociale et sociolinguistique et prenant place dans une matrice contemporaine caractérisée par la « surmodernité » et le « postsocialisme ». Ce développement se voit ensuite notamment complété par une perspective analytique autour de la construction discursive des espaces urbains « marginalisés ». L'auteur s'efforce enfin de penser dans une perspective de philosophie politique une « justice sociodiscursive » caractérisée par une corrélation entre espaces sociaux et espaces discursifs et trouvant ses implications en termes épistémologique, théorique, méthodologique et politique.

Mots-clefs: langage, espace, politique, reconnaissance, marginalité



ABSTRACT

The purpose of this article is to invite the reader to (re)think the importance of the language dimension in its dialectic with the social and spatial dimensions. Far from an irenic conception of language in which language is thought only in terms of the neutral exchange of information, language is here regarded as the agent and reproducer of social relations. In this sense, the author proposes a theoretical development on an approach of "spatial sociolinguistic" mixing social geography and sociolinguistic and taking place in a contemporary matrix characterized by "overmodernity" and "postsocialism". This development is then complemented by an analytical perspective on the discursive construction of "marginalized" urban spaces. Finally, the author tries to think in a perspective of political philosophy a "sociodiscursive justice" characterized by a correlation between social spaces and discursive spaces and finding its implications in terms epistemological, theoretical, methodological and political.

Keywords: language, space, politic, recognition, marginality



Introduction

Les discours ne doivent pas être considérés comme une instance abstraite dissociée des phénomènes sociaux urbains, ils sont au contraire agents et producteurs des rapports sociaux dont l'espace est un corolaire indissociable. C'est ainsi qu'on pourrait résumer succinctement l'approche de la sociolinguistique urbaine que Bulot définit comme une « sociolinguistique des discours parce qu'elle problématise les corrélations entre espace et langues autour de la matérialité discursive » (Bulot, 2005, p. 220). Derrière cette tentative de définition, il se cache plusieurs implications qui sont intéressantes à mettre en lumière dès lors que l'on cherche à appréhender des situations sociales sous le prisme d'une « justice spatiale », qui devient alors inséparable, comme on va le voir, d'une « justice socio-discursive ». Dans cette perspective, l'objet de mon propos sera donc d'essayer de montrer la valeur heuristique d'une approche sociolinguistique des rapports de domination et d'oppression se jouant dans les espaces urbains.

Une sociolinguistique spatiale?

Mais qu'implique donc une approche sociolinguistique ? Elle implique tout d'abord de sortir de la doxa dominante sur le langage supportant et facilitant l'idéologie de la communication bien connue : « le langage est un instrument de communication » (Lecercle, 2004, p. 64). Sortir de cette doxa c'est considérer que parler ce n'est pas seulement échanger des informations, mais que le langage consiste avant tout en la production et la négociation perpétuelle de significations. Par le langage, on catégorise, on organise le monde qui nous entoure, on évalue, on donne des traits définitoires, on coopère mais on entre également en conflit, on peut lutter, prendre le pouvoir, on peut convaincre, agir et faire agir, on peut exprimer des ressentis ou encore (re)produire des représentations de la réalité, etc. Parler, c'est se représenter le monde dans lequel on vit, la manière dont on le conçoit, et, in fine, la manière dont on conçoit soi et les autres. Parler, c'est également avoir une place dans un



espace discursif politique qui ne peut se comprendre sans lien avec l'espace social. On est donc loin ici d'une vision dichotomique saussurienne séparant « ce qui est social de ce qui est individuel » et « ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel », c'est-à-dire une séparation entre la langue et la parole (Saussure [de], 1995, p. 30). Mais au-delà de cette réfutation radicale d'une langue qui pourrait être étudiée en soi et pour soi car extérieure au social (et donc à l'humain), il y a également l'idée non moins essentielle que le langage n'est pas outil neutre : « le langage n'est pas transparent au monde ; il présente sa propre opacité à travers laquelle se construisent une vision et un sens particulier du monde » (Charaudeau, 1997, p. 9). Ces premières considérations nous amènent donc à ce que je nommerai ici un modèle binaire résumant l'approche sociolinguistique, à savoir l'étude de la covariance entre langage et social.

LANGAGE ⇔ SOCIAL

Une remarque s'impose ici. La distinction langage/social doit être vue comme une nécessité de conceptualisation théorique et d'explicitation mais ne doit en aucun cas être comprise comme renvoyant à une réalité empirique effective. Le pari de sortir d'une vision dichotomique (langue/parole) ne serait que voué à l'échec s'il se concrétise par la mise en place d'une nouvelle dichotomie (langage/social). Le·la lecteur·rice voudra bien donc garder en tête l'artificialité et l'abstraction d'une telle séparation qui ne vaut que pour la démonstration théorique. C'est d'ailleurs bien dans ce sens que Bulot parle d'une « sociolinguistique des discours » où la notion de discours permet de faire référence à la conceptualisation de Guespin, citant Robin :

« les conditions de production (cadre institutionnel, appareil idéologique dans lequel il s'inscrit, représentations qui le sous-tendent, conjoncture politique, rapport de forces, effets stratégiques recherchés, etc.) ne sont pas un simple contexte, des "circonstances" qui exerceraient à leur façon de simples contraintes sur le discours, [...] ces conditions caractérisent le discours, le constituent, et, le constituant, sont repérables par l'analyse linguistique » (Robin R., 1973 citée par Guespin, 1976, p. 4-5).



Si les conditions de production sont indispensables à appréhender dans une sociolinguistique des discours, elles le sont dans une perspective dialectique radicale (explicitée ci-dessus par Guespin) et qui permet de dire qu'il n'est plus question ici précisément de deux objets distincts, qui pourraient être analysés séparément, avec d'un côté le social et de l'autre le langage. Autrement dit, dans cette acception, le concept de discours met à mal les approches dichotomiques qui appréhenderaient le monde social comme un ensemble de couples binaires langue/social, langue/représentations, langue/histoire etc. On part de l'idée que le discours agit certes sur le social, voire le produit (conception saussurienne d'une séparation), et que le social agit sur le langage (on peut penser à la pragmatique anglo-saxonne qui met en avant le fait que le langage ne peut faire sens que dans la mesure où son contexte de production, donc le social est connu), pour concevoir dans un principe de « récursion organisationnelle » un seul et même processus où « le produit est producteur de ce qui le produit » (Morin, 2005, p. 114)¹. La perspective explicitée ici est essentielle puisqu'il ne s'agit donc pas (plus) de considérer les discours comme de simples révélateurs d'une réalité sociale extérieure au langage. Il ne s'agit pas non plus de considérer les discours uniquement comme des vecteurs de représentations sociales où le langage ne devient alors qu'un simple lieu transitoire permettant de réfléchir à des questionnements généraux sociétaux. La perspective sociolinguistique amène plutôt à considérer la dimension fondamentalement matérielle et organisatrice du langage. Elle insiste en effet sur la capacité « réfractive » du langage afin de rendre compte que le langage n'est pas simple représentation de la réalité et qu'il implique dans ce sens la « réalité en devenir » (Voloshinov et Bakhtin, 1977, p. 37). C'est notamment dans ce sens que la présente contribution se propose de situer son apport: si le langage fait bien l'objet d'une attention certaine dans de nombreux travaux récents de tout horizon disciplinaire, sa dimension « réfractive » est plus rarement problématisée et considérée dans toutes ses implications. L'approche défendue ici ne vise donc pas à se substituer à des écrits et théories mettant en avant le rôle du langage dans les processus d'exclusion que ce soit en

_

^{1.} Je dois beaucoup à Thierry Deshayes pour cette mise en mots du principe récursif et dialectique ainsi explicité.



géographie ou en sociologie, mais d'apporter un éclairage complémentaire pour une sociolinguistique qui s'ouvre aux questionnements spatiaux et une géographie qui problématise les aspects socio-discursifs.

Cette dialectique socio-langagière fait écho à la dialectique socio-spatiale formalisée par Soja : « In this notion of a socio-spatial dialectic, [...] the spatiality of whatever subject you are looking at is viewed as shaping social relations and societal development juste as much as social processes configure and give meaning to the human geographies or spatialities in which we live » (Soja, 2010, p. 4). Le spatial est ainsi socialement produit mais la réciproque est également vraie. Cette acception de la géographie sociale implique donc de considérer que l'espace n'est pas en dehors du social, extérieur aux phénomènes sociaux, simple substrat aux occupations quotidiennes, mais au contraire objet de conflits contribuant à la construction des inégalités sociales. À la fois signifié et signifiant, on pourra aisément comprendre que l'espace ne peut être décrit de manière neutre et uniquement dans sa dimension physique sans référence à sa dimension prépondérante dans la construction sociale.

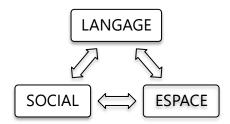
« L'espace auquel on est confronté quotidiennement, c'est à la fois un ensemble de représentations de l'espace telles qu'elles sont mises en mots par nos interlocuteurs et par nous-mêmes (les idées que l'on se fait du "centre-ville", de "la banlieue", de tel quartier, de telle rue, etc.), ce sont les positions socio-spatiales d'où l'on regarde le monde, et qui nous constituent comme sujets parlants, et ce sont nos pratiques de l'espace (fondamentalement intriquées avec nos représentations et pratiques langagières). Ce sont aussi nos déplacements réels et ce qu'on y rencontre de pertinent, de significatif, et qu'on perçoit ou non, d'après nos codes, depuis nos positions sociales » (Deshayes et Vétier, 2017, p. 53).

On pourrait ainsi avancer un deuxième modèle binaire (radicalement dialectique ici aussi) autour de la covariance entre espace et social.

ESPACE ⇔ SOCIAL



Le parallèle est indéniable entre les deux approches où langage/espace sont considérés alternativement comme produits et producteurs des rapports sociaux. Mais ce parallèle n'est pas uniquement indéniable, il est aussi heuristique afin de complexifier l'approche des phénomènes socio-spatiaux. De deux modèles binaires, il est en effet possible de passer à un modèle ternaire (qui ne perd rien de sa dialectique), et ce passage se joue notamment autour de la matérialité du langage. Cela renvoie au fait que les discours possèdent leur propre matérialité qui, comme le dit Saint-Ouen, « organise la langue, et aussi la réalité » (Saint-Ouen, 1984, p. 448). Autrement dit, les discours ont une existence matérielle, ils ont des effets visibles et concrets, ils participent à la production des espaces, à la manière dont les lieux sont perçus mais aussi conçus et vécus, bref, le langage est bel et bien praxis sociale « en ce qu'il transforme le social, en ce qu'il le construit » (Canut, 2017, p. 323). En réalité, cette matérialité discursive ne dit rien de plus que l'idée d'un constructivisme social où le langage n'est plus simple outil informationnel mais où, au contraire, l'univers discursif est reconnu et conçu dans toute sa dimension matérielle. Dans ce sens, l'espace doit être compris comme espace énonciatif, c'est-à-dire un « produit des discours et des représentations qui finissent par constituer le réel social que l'on habite » (Bulot, 2008b, p. 1). On peut alors parler de construction socio-discursive de l'espace.



Il me reste arrivé à ce stade un dernier point à éclaircir : celui de la proposition de passer dans la dénomination d'une sociolinguistique urbaine (dénomination donnée par Thierry Bulot) à une sociolinguistique spatiale. Proposition d'autant plus important à expliciter qu'un·e chercheur·se se réclamant d'une approche sociolinguistique n'est pas sans savoir, au vu des développements précédents, « la



part qui revient aux mots dans la construction des choses sociales » (Bourdieu, 2001, p. 155). La ville, dans la sociolinguistique urbaine, « est conçue comme terrain, et pas seulement comme lieu d'enquête » (Gasquet-Cyrus, 2002, p. 56). La sociolinguistique urbaine n'est donc pas une sociolinguistique en ville ou sur la ville, qui serait une sociolinguistique simplement transposée dans un lieu particulier, la ville, mais au contraire une sociolinguistique qui prend en compte dans son approche et ses interprétations la spécificité urbaine. Cette spécificité urbaine se joue autour de la dialectique ternaire explicitée ci-dessus et de la notion d'urbanisation. Pour Bulot, « l'on doit cependant pouvoir enrichir l'approche langagière du fait urbain en dépassant le sens ordinaire d'urbanisation qui désigne le seul accroissement des villes, et en affirmant le dynamisme de l'espace urbain eu égard à sa dimension corrélative : la mobilité spatiale mise en mots, évaluée socialement en discours, caractérisée en langue » (Bulot, 2001, p. 265).

La sociolinguistique urbaine est donc avant tout une « sociolinguistique de la spatialité » (Bulot, 2009, p. 65) qui dépasse et de loin le simple cadre géographique de la ville à laquelle le langage courant rapporte le terme « urbain ». « Le couple densité + diversité (le maximum de "choses sociales" différentes dans le minimum d'étendue) constitue ainsi un bon résumé de l'urbanisation, c'est-à-dire de ce qui fait d'une ville un objet spécifique » (Lévy, 1999, p. 208). La masse urbaine n'est donc pas tout, loin de là, l'intensité des interactions sociales est elle aussi centrale. L'urbanité devient ainsi multiscalaire puisque chaque espace vécu possède ses propres centralités, alternatives donc et plus pertinentes à appréhender qu'une vision dualiste centre/périphérie à l'échelle uniquement communale. Cette notion d'urbanisation est d'ailleurs essentielle pour comprendre notamment pourquoi l'espace urbanisé est le lieu par excellence des analyses catégorielles et axiologiques (Mondada, 2002, p. 72-90). Certes, « aucun sujet, aucun objet, aucun phénomène n'échappe en effet à l'activité classante et désignante des êtres humains » (Matthey et Trimaille, 2013, p. 85). Mais les processus liés à l'urbanisation trouvent ici une place particulièrement prépondérante car ils favorisent les rencontres et les discours sur autrui. « L'un des effets inhérents à la mobilité spatiale est de mettre à distance les individus et les



groupes, à recomposer le lien social autour notamment des représentations communes sur autrui et sur soi-même. » (Bulot, 2008b, p. 4).

L'urbanisation est, de fait, autre chose que le seul accroissement quantitatif de la densité de l'habitat et de la diffusion d'une culture urbaine. Elle résulte des conflits et tensions » (Bulot, 2001, p. 308). Cette évolution fait écho selon moi à celle observée dans les travaux de Lefebvre, passant d'un « droit à la ville » (Lefebvre, 1968) à « la production de l'espace » (Lefebvre, 1974), et marquant l'évolution d'un processus prenant d'abord place dans le lieu spécifique de la ville à celui d'un processus global d'un « droit à l'espace ». Pour se référer à l'approche que je développe dans cet article, je propose donc de parler de sociolinguistique spatiale (plutôt que de sociolinguistique urbaine) et cela essentiellement pour deux raisons : faire explicitement écho à cette spécificité d'un processus global de la spatialité qui doit également se comprendre dans sa perspective socio-langagière ; gagner en intelligibilité quant à cette approche et à ce qu'elle problématise (ce qui induit également et modestement de la rendre accessible et mobilisable pour un plus grand nombre de personnes travaillant sur des problématiques liées à l'espace et non uniquement à la ville).

Une perspective « surmoderne » et « postsocialiste » des conflits

Densité, diversité, mobilités spatiales, voilà les trois points qui pourraient caractériser l'urbanisation dans mon acception. Dans ce tryptique descriptif, la ville n'est plus le seul représentant de cette urbanisation à l'heure et à l'aune de deux régimes sociétaux mettant en avant une recomposition contemporaine des interactions sociales : le régime de la « surmodernité » conceptualisé par Augé (1992) et l'ère « postsocialiste » développée par Fraser (2005). On va le voir, ces deux régimes font directement écho à la problématique que se donne la sociolinguistique spatiale, à savoir problématiser l'espace et les conflits dans une perspective socio-discursive ne négligeant pas la capacité « refractive » du langage.



La modalité essentielle de la surmodernité est la figure de l'excès. Dans ce sens le choix de l'anthropologue d'utiliser le préfixe « sur » en lieu et place du préfixe « post » lui permet de mettre l'accent sur cette modalité essentielle. Si le régime de la surmodernité s'appuie sur une perspective postmoderne qui consiste notamment « en l'effacement de la modernité considérée comme vecteur et facteur de progrès (l'idéologie construisant tout changement comme menant les sociétés humaines vers le positif) » (Bulot, 2007, p. 20), Augé propose de la dépasser pour mettre l'accent sur trois figures d'excès considérées comme principal moteur des phénomènes sociaux. L'excès de temps d'abord : caractérisé par la difficulté à penser le temps face à la surabondance évènementielle, autrement dit une forme « d'accélération de l'histoire » qui modifie la perception du temps et empêche l'appropriation du changement justement par manque de temps (Augé, 1992, p. 40-43). L'excès d'espace ensuite : marqué par la transmission quasiment ininterrompue d'images et de sons de l'espace proche ou lointain, c'est ici une surabondance spatiale du présent qui est mise en exerque, avec l'idée que cette omniprésence des images est corolaire de déplacements toujours plus rapides qui induisent un changement d'échelle (« le rétrécissement de la planète » comme le dit Augé, 1992, p. 44-48). Les rapports à l'espace s'en trouvent donc profondément modifiés ce qui ne manque pas d'être souligné par divers géographes (Hérin, 2002 ; Frémont, 1999 ; Buléon, 2002). L'excès d'égo enfin : caractérisé ici aussi par une accélération, celle de la production individuelle de sens (on retrouve ici explicitement la condition postmoderne). Il y a surabondance du sentiment identitaire qui induit avec l'effacement de la modernité la primauté de l'identité individuelle sur l'identité collective (primauté que je reformulerais dans la perspective de Fraser comme une primauté de statut plutôt que d'identité). L'individu « entend interpréter par et pour lui-même les informations qui lui sont délivrées » (Augé, 1992, p. 51).

À l'aune de ces trois figures, on comprend l'importance de chercher à appréhender la problématisation des rapports à l'espace dans un ensemble plus vaste, une matrice contemporaine des tensions et des conflits où la dimension langagière joue un rôle prépondérant (à travers notamment la surabondance évènementielle et médiatique).



« Qu'on le veuille ou non, le langage qui nous est en grande partie extérieur et antérieur est pétri de ces phénomènes de classements, de catégorisations, de frontiérisations, de dominations, que l'on reproduit bien souvent sans même le savoir, mais par rapport auxquels (voire contre lesquels) on se positionne aussi constamment, qu'on réinvestit. Ces divers phénomènes ont des impacts réels, sociaux et politiques » (Deshayes et Vétier, 2017, p. 54). Par ailleurs, et c'est également tout l'intérêt de garder à l'esprit le régime sociétal proposé par Augé, si la mobilité spatiale, mais aussi visuelle et sonore, est si importante à prendre en compte, c'est parce qu'elle favorise les rencontres et les discours sur autrui où les revendications « identitaires » (que je comprendrai donc comme « statutaires » dans la continuité de Fraser) deviennent la matrice même des conflits.

À cet égard, les trois figures de la surmodernité développées par Augé sont essentielles à prendre en considération car « l'abolition du temps et des distances par la connaissance immédiate des évènements se déroulant à l'autre bout du monde banalise l'expérience de l'altérité tout en la rendant de plus en plus difficile » (Abdallah-Pretceille, 2005, p. 37). Dans « un curieux mélange de connaissances et d'informations réelles et rapides, d'hypertrophie de couvertures médiatiques et de zones d'ombres et de silences » (Buléon, 2002, p. 82), la surmodernité met en avant une forte hétérogénéité des situations sociales et culturelles à l'échelle mondiale et génère à travers la multiplication des pôles identificatoires « un besoin plus fort de faire valoir les différences » (Buléon, 2002, p. 85). Ainsi pris dans la surmodernité, l'individu éprouve des difficultés à penser le changement de sa propre société et des notions qui lui sont rattachées (identité, sentiment d'unité, État nation, démocratie, etc.). C'est également cette perspective que met en avant Fraser lorsqu'elle écrit que « les luttes actuelles pour la reconnaissance se produisent à une époque où l'interaction et la communication transculturelles augmentent dans des proportions gigantesques, tandis que l'accélération des migrations et les flux médiatiques mondiaux hybrident et pluralisent les formes culturelles » (Fraser, 2005, p. 72). Le « principe de la réification » ainsi posée par l'autrice afin de conceptualiser les



perturbations et les conflits induits par l'époque « postsocialiste » fait donc directement écho et prend même corps au sein du régime de la surmodernité.

L'intérêt pour mon propos de la pensée de Fraser est double. D'une part, il est de mettre en son centre la condition intersubjective de la reconnaissance qui se réalise avant tout par le langage et qui est mise à mal « par le capitalisme en voie de mondialisation rapide [qui] accélère les contacts transculturels, brise les schémas d'interprétation, pluralise les horizons de valeurs et politise les identités et les différences » (Fraser, 2005, p. 93). D'autre part, il est de ne pas considérer ce déni de reconnaissance dans une perspective psychologique (qui peut aussi avoir sa pertinence) mais dans une perspective statutaire située dans les relations sociales, et donc en termes de justice. « Se voir dénier la reconnaissance de ce point de vue, ce n'est pas simplement être victime des attitudes, des croyances, des représentations méprisantes, dépréciatives ou hostiles des autres. C'est être empêché de participer en tant que pair à la vie sociale, en conséquence de modèles institutionnalisés de valeurs culturelles qui constituent certaines personnes en êtres ne méritant pas le respect ou l'estime. Dans la mesure où ces modèles de mépris et de mésestime sont institutionnalisés, ils entravent la parité de participation, tout aussi sûrement que les inégalités de type distributives » (Fraser, 2005, p. 50). Ce sont bien deux aspects fondamentaux du langage qui sont mis en avant ici : celui d'agent et producteur des rapports sociaux à travers la condition intersubjective de la reconnaissance, celui de sa matérialité (dans et à travers les institutions notamment) et des effets qu'il génère en termes de reconnaissance comme pair dans l'interaction sociale. Il ne faut pas oublier de (re)mettre ces deux aspects fondamentaux du langage en lien avec les trois figures de la surmodernité : la condition intersubjective de la reconnaissance se joue dans un contexte de surabondance évènementielle, médiatique, spatiale qui ne la rend que plus difficile, quant aux effets en termes de reconnaissance, il se joue aussi dans le cadre d'une accélération de la production individuelle de sens caractérisée par l'importance prise par le statut individuel et sa reconnaissance. Les rapports sociaux dans une perspective « postsocialiste » et « surmoderne » semblent ainsi devoir être posés en termes de « justice socio-discursive » où le discours



devient central dans la dimension conflictuelle. Il va sans dire que ces réflexions sur la dimension langagière n'abandonnent en rien la dimension spatiale de la justice qui lui est inextricablement liée. C'est ce lien que le détour théorique ci-dessus a souhaité montrer et ce que le développement analytique ci-dessous va chercher à confirmer.

Une mise à distance sociale, géographique et discursive.

L'approche spatiale de la justice est fort intéressante à mobiliser car elle permet de rendre compte de l'imbrication des rapports de pouvoir et de domination en lien avec l'espace. Au vu de mes développements antérieurs, il paraît également heuristique de compléter cette approche par une perspective langagière. À cet égard, le cas des quartiers dits « prioritaires de la politique de la ville » en France peut s'avérer révélateur. Ainsi nommés par l'action publique, ces espaces urbains peuvent également se retrouver sous différentes dénominations et cela à travers une quasiclasse d'équivalence² : «quartiers sensibles », « quartiers difficiles », « quartiers en difficulté », « quartiers défavorisés », ou encore « banlieues ».

Le processus de nomination amenant à la quasi-classe d'équivalence énoncée cidessus semble directement emprunter à deux processus linguistiques qui sont importants à identifier pour la suite de mon propos. Le premier est celui de la synecdoque « reposant sur un rapport d'inclusion entre les objets désignés par le sens propre ("les cités", au sens toponymique, en tant qu'ensembles bâtis/"les quartiers", au sens administratif, en tant que subdivisions de villes, ou bien au sens affectif, en tant que villages dans la ville/"les banlieues", au sens géographique, en tant que périphéries de villes) et ceux désignés par le sens figuré (seulement les cités/quartiers/banlieues HLM construits dans les Zones à Urbaniser en Priorité au

^{2.} La notion de classe d'équivalence renvoie ici l'approche de l'« Analyse à entrée lexicale » développée en 1976 par Marcellesi (Marcellesi, 1976). Cette notion de classe d'équivalences est reprise à Harris avec l'idée qu'un texte peut se décrire sans recours initial au sens et cela à travers la structure distributionnelle des différents éléments. De là, certains éléments possèdent donc des environnements discursifs équivalents, et ainsi reliés, il forment ce que l'on appelle une classe d'équivalence (Harris, 1969). Autrement dit, et dans le cas présent, l'idée est de mettre en avant que ces termes fonctionnement sur le mode de l'implicite synonymique.



cours des années 1955-1975) » (Genestier et Jacquenod-Desforges, 2017, p. 20). C'est notamment dans ce processus que prend place l'absence de caractérisation adjectivale pour le pluriel « les quartiers ». En effet, la disparition de l'épithète caractérisant le mot « quartiers » semble de plus en plus courante tant le pluriel de ce mot renvoie à un groupe d'espaces perçus comme homogènes. Par l'emploi du syntagme « les quartiers », et par l'intermédiaire de la synecdoque, il y a un implicite partagé qui est la désignation non pas des quartiers au sens géographique mais des quartiers au sens figuré ou comme le dirait Bulot, des quartiers évalués et identifiés (Bulot, 2002). Par l'utilisation de la synecdoque, « les quartiers » sont ainsi donnés à voir comme des données objectivées alors qu'ils renvoient à la mesure de la distance sociale et à la « confusion entre la distance géographique (qui semble ne pas être sujette à interprétation) et la distance sociale (qui paraît tout aussi objective mais pas nécessairement valorisante pour celui qui la constate) » (Bulot, 2008a, p. 16).

Le deuxième procédé linguistique utilisé est celui de la métonymie « reposant sur un rapport de contiguïté entre les objets désignés par le sens propre (les cités/les quartiers/les banlieues), qui sont de nature urbanistique, et ceux désignés par le sens figuré (les habitants des cités/des quartiers/des banlieues), qui sont nature humaine » (Genestier et Jacquenod-Desforges, 2017, p. 20). Mais ce deuxième processus ne doit pas uniquement se comprendre comme un processus linguistique car il renvoie essentiellement à ce que Bourdieu appelait « une pensée substantialiste des lieux » (Bourdieu, 1993, p. 250). Or, il est important de rompre avec cette pensée car ce ne sont pas les espaces qui sont porteurs de pratiques sociales mais bien les habitant·e·s de ces espaces. Pourtant, il est possible d'observer que l'espace essentialisé est régulièrement construit dans les discours dans une perspective naturalisante. Cette naturalisation amène à faire penser les choses comme naturelles, allant de soi, et de ce fait ne devant pas être remises en cause. « La force de la métaphore spatiale est qu'à travers cette naturalisation, elle permet de faire passer pour évidentes des catégories comme le "quartier", la "banlieue", etc. qui sont autant de constructions sociales » (Hambye, 2008, p. 39). Ces catégories renvoient implicitement à un certain nombre de pratiques sociales marquées d'un double sceau : celui de la



délégitimation sociale et celui de la stéréotypie universalisante. Dans le cas de la délégitimation sociale, je pense ici par exemple : aux regroupements de personnes sur l'espace public, questionnés et problématiques dans le cas des quartiers évoqués mais allant de soi et acceptés dans d'autres espaces urbains caractérisés par des habitant·e·s non racialisé·e·s et de classe sociale supérieure ; à l'exclusion symbolique vécue lors de la mise en place de nouveaux commerces « visant à attirer de nouvelles populations » dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain et qui ne correspondent pas aux habitudes des personnes habitantes alors; ou encore aux discours dépréciatifs quant à l'utilisation du verlan ou autres parlers langagiers mettant « en danger » une langue française conçue comme anhistorique (il faudrait en effet préserver sa « pureté ») mais en revanche largement sociale (car se référant à une centralité qui ne peut se comprendre comme uniquement géographique). Dans le cas de la stéréotypie universalisante, je fais plutôt référence ici à l'ensemble des caractéristiques données et objectivées qui empêchent la prise en compte d'une quelconque complexité : la locution « ça craint » comme seule caractéristique qui semble pouvoir être donnée à ces espaces; l'identification des personnes se regroupant sur l'espace public comme nécessairement étrangères (dès lors qu'un marqueur étranger semble être identifié : couleur de peau, langue pratiquée, etc.) et/ou sans emploi (qui renvoie à tout l'imaginaire sur la fainéantise et l'accaparement des aides sociales) ; la conception des habitant·e·s comme pauvres économiquement et réduits à cette seule caractéristique (« on entasse de la pauvreté sur de la pauvreté » selon un élu à l'habitat lors d'une réunion publique dans un quartier prioritaire de la politique de la ville). Cette essentialisation des personnes (une réduction à une caractéristique supposée et assignée) induit derrière à ce qu'elles soient pensées comme nécessairement dans le besoin mais également dans l'incapacité vis-à-vis d'autres pratiques sociales. Il leur est ainsi dénié par un certain nombre d'acteurs sociaux une quelconque capacité réflexive sur leur vécu quotidien et de fait d'interlocution politique. Ces quelques exemples concrets issus d'un travail de terrain permettent de mettre en avant le fait que ce deuxième processus s'inscrit dans un spatialisme qui pose un « rapport causal direct entre formes spatiales et



pratiques sociales, ce qui permet de transmuer des problèmes propres à un certain type de société en problèmes dus à un certain type d'espace » (Garnier, 2011), et de fait, d'invisibiliser ce qui relève des rapports structurels au fondement même des inégalités sociales. D'ailleurs, il est intéressant de noter que le spatialisme est sousjacent à la mise en œuvre même de la « politique de la ville » et cela n'est pas anodin, bien au contraire. « Mais c'est toujours à l'espace, ou au "territoire", qu'on prétend appliquer les politiques spécifiques : on est en droit de se demander pourquoi il n'est pas antirépublicain, dans la France une et indivisible, de différencier le traitement des espaces, mais il le serait de différencier le traitement des groupes » (Hancock, 2009, p. 64). Hancock ajoute: « la Zone Urbaine Sensible fonctionne alors comme euphémisme des difficultés spécifiques des populations dites "issues de l'immigration", qu'on ne veut ni voir ni compter » (Hancock, 2009, p. 64). On voit bien comment à travers des jeux de langage et des processus d'euphémisation, il est possible de mettre en place des politiques publiques marginalisantes pour certains groupes sociaux et cela sur la base d'espaces ou de « territoires » considérés comme spécifiques.

Cette courte digression sur le processus de nomination des espaces urbains marginalisés permet d'appuyer l'importance du langage dans la construction des situations socio-spatiales. À cet égard, ce processus n'est qu'un exemple de ce que Dikeç montre de manière brillante dans son article visant à articuler injustice de la spatialité et spatialité de l'injustice, à savoir la construction socio-discursive de ces espaces urbains. Cette dernière a notamment permis à travers la métaphore spatiale d'occulter « certains aspects (les dynamiques structurelles, la persistance des inégalités, le racisme et les discriminations, etc.) et à en mettre d'autres en avant (par exemple la violence, la délinquance, l'insécurité, etc.) » (Dikeç, 2009, p. 3). Plusieurs études et analyses permettent d'étayer les propos de l'auteur à cet égard. Par la construction discursive (et donc la matérialisation des traits définitoires sociaux et spatiaux) de ces espaces urbains, le problème ne réside pas seulement dans la relégation des dynamiques de discriminations/ségrégations au second plan, il réside aussi et surtout dans la réification d'une marginalité qui distribue les places de



chacun-e ainsi que la possibilité ou non pour ceux-celles qui ne sont pas censé-e-s parler de participer aux décisions concernant la (re)production de leurs conditions d'existence. Et ils-elles ne sont pas censé-e-s parler car il-elles sont frappé-e-s du double sceau énoncé précédemment, couplant délégitimation sociale et stéréotypie universalisante, qui les met à distance (et cela dès la nomination qui attribue quasi-automatiquement des traits définitoires) de normes valorisées socialement et considérées comme légitimes. Cet écart à la norme, il est notamment pensé par le langage qui permet de construire un ordre des choses. Et pour cela on s'appuie notamment sur l'espace en tant qu'il est pensé et qu'il devient marqueur ou attribut social. Par le dicible, on agit sur ce qui est audible, sur ceux et celles qui sont visibles, et subséquemment sur la possibilité ou non de contester cet ordre des choses et d'avoir un pouvoir radical sur ses conditions réelles d'existence. Et c'est bien la question centrale qui se joue à travers la construction discursive des espaces, celle de:

« la reconnaissance sociale et politique des quartiers populaires. Le discours sur la mixité fait des quartiers populaires des espaces pathologiques. Ce faisant, la société renvoie aux habitants de ces quartiers une image d'eux-mêmes qui est d'une grande violence symbolique. Être constamment désignés comme les habitants de "quartiers difficiles" ou de "zones de non droit" n'aide pas à se sentir reconnus : on ressent plutôt le mépris » (Charmes, 2009, p. 13).

Par le langage, on construit un ordre des choses, des places de chacun·e, ceux·celles qui peuvent parler et ceux·celles qui ne le peuvent pas, ceux·celles qui ont la légitimité pour le faire et ceux·celles qui ne l'ont pas. À cet égard, je parlerai donc ici vis-à-vis des quartiers dits prioritaires de la politique de la ville d'espaces urbains marginalisés où la marginalité renvoie à la mise à distance sociale et géographique par le langage d'une norme qui ne s'accomplit pas ou pas assez, et in fine, à une mise à distance d'une capacité d'interlocution politique.

La prise en compte de la dimension socio-langagière doit donc nous amener à interroger le pouvoir de transformation sociale des personnes en questionnant la



place qui est donnée à chacun-e. Dans cette réflexion, le rôle du-de la chercheur-se ne doit pas être en reste, bien au contraire, car il-elle participe à la construction du monde social par les effets de sa propre posture de recherche et de ses positionnements théoriques. Cette place à questionner c'est aussi celle du-de la chercheur-se et celle qu'il-elle donne aux personnes interrogées. La prise en compte de la dimension langagière dans l'appréhension des rapports sociaux amène ainsi le-la chercheur-se à interroger sa posture et ses implications « épistémopolitiques » : « En recourant à ce néologisme, je souligne que sur le terrain d'une sociologie critique, aucun engagement épistémologique ne vaut s'il n'endosse pas concomitamment un engagement démocratique radical » (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 156). Dans une perspective de « militance scientifique » comme l'appelle Bulot, une telle posture épistémologique nous amène nécessairement à concevoir une théorie politique (c'est-à-dire un modèle de société) sous-tendant notre théorisation sociale. et cela d'autant plus que l'on souhaite s'inscrire dans un questionnement autour de la justice spatiale.

« La contingence de l'ordre établi peut être contestée par l'ouverture de nouveaux espaces discursifs organisés autour de termes différents, qui pourraient constituer la base de nouvelles formations politiques susceptibles d'agir sur la police. C'est en ce sens qu'on peut mobiliser la notion de "justice spatiale", pour critiquer l'exclusion systématique, la domination et l'oppression, qui se reproduisent entre autres par le biais de l'ordre policier » (Dikeç, 2009, p. 7).

Lorsque Dikeç parle de l'ordre policier, il fait ici référence à sa conceptualisation par Rancière au sens de « l'activité qui organise le rassemblement des êtres humains en communauté et qui ordonne la société en termes de fonction, de places et de titres à occuper » (Rancière, 2009, p. 114). La police, le philosophe la comprend en corrélation avec la politique, c'est-à-dire avec le conflit, avec l'activité qui perturbe cet ordre policier, avec le franchissement des limites imposées par la police et qui sont celles du partage du sensible (Rancière, 2009, p. 115-116). Cette reconfiguration du sensible qui est au cœur même du régime de la politique comme le considèrent



Castoriadis et Rancière quand ils parlent de « démocratie », équivaut à « une redistribution des capacités énonciatives » (Rancière, 2009, p. 609) qui fait directement écho aux « nouveaux espaces discursifs » de Dikeç. Mais l'approche sociolinguistique nous permet ici de comprendre que ces fameuses capacités énonciatives ne sont pas de simples outils inégalement répartis à redistribuer pour que tout le monde puisse s'en servir. Il y a un ordre du discours comme le disait Foucault et comme le disent à leur manière Rancière ou Dikeç, et cet ordre du discours porte et est porté par des institutions. « Le langage n'est pas matériel seulement en ce qu'il exerce une force matérielle sur les corps [...], mais en ce qu'il participe de la matérialité des institutions » (Lecercle, 2004, p. 98). Les institutions sont dans ce sens des « agencements collectifs d'énonciation » (Lecercle, 2004, p. 157), elles participent à l'attribution d'une identité, d'une place, d'un rôle à jouer dans la scène sociale. Cela ne veut pas dire que ce qui est prôné ici est un déterminisme social des individus. Bien au contraire, la posture de militance scientifique nous invite à considérer l'individu non pas en terme d'« illusion » où il serait pris dans sa propre domination dont seul le-a chercheur-se pourrait l'en extraire, mais en termes de « réalisme », de stratégies qu'il est en capacité ou non de mettre en place en fonction des chances de réussites de celles-ci (Boltanski, 2015, p. 192). L'individu négocie avec ces contraintes, se positionne avec ou contre elles, il les réinvestit ou non, mais quoi qu'il en soit ce sont elles qui donnent le cadre du pensable, du dicible, de l'audible et du visible. Et ce sont bien ces institutions, ces modèles institutionnalisés d'interprétation et d'évaluation des valeurs culturelles qui sont centraux dans l'approche de l'injustice proposée par Fraser et qui permettent de penser la « parité de participation ». S'il est intéressant pour mon propos de pouvoir parler de déni de reconnaissance en termes de justice, il l'est tout autant de pouvoir parler de justice en termes de « parité de participation », à savoir « le fait que certains groupes et individus se voient refuser la possibilité de participer à l'interaction sociale sur un pied d'égalité avec les autres » (Fraser, 2005, p. 50). Cette notion renvoie donc à l'idée de pouvoir être considéré et d'agir en tant que pair dans l'interaction sociale. L'égalité n'est plus un objectif à atteindre mais elle devient le présupposer des



pratiques conflictuelles (et donc démocratiques). À la manière d'un « maître ignorant » de Rancière qui présuppose l'égalité des intelligences, l'égalité n'est donc plus but à atteindre, elle devient point de départ.

Ce détour de philosophie politique peut paraître bien éloigné de nos préoccupations concernant la justice spatiale, il est pourtant, dans l'approche que je propose, fondamental. Ce changement de paradigme est puissant à plus d'un titre car il permet de réinterroger le conflit comme garant démocratique et cela à l'aune de l'interaction sociale dont le médium privilégié est le langage. Dans cette lutte pour une égalité de reconnaissance, le·la chercheur·se est lui aussi inévitablement engagé·e. Il participe de par ses théorisations sociales, sa façon de mener son terrain, de considérer les personnes interrogées (dans « l'illusion » ou dans le « réalisme ») à la construction du monde social. L'importance donnée à la dimension sociolangagière amène donc à ne pas (à ne plus) concevoir un e chercheur se qui pourrait être isolé·e dans une tour d'ivoire de laquelle il pourrait porter ses théorisations et critiques sociales. L'actualité de cette question est d'ailleurs confirmée par les débats à la fois nombreux et récurrents sur le sujet depuis plusieurs années tout horizon disciplinaire confondu. Théorie et praxis deviennent ici inextricablement liées afin de penser (voire d'intervenir sur) la complexité sociale qui nous interpelle. Car comment comprendre cette égalité posée comme point de départ si ce n'est à l'aune des dimensions spatiales (renvoyant notamment aux ségrégations spatiales³) et discursives (renvoyant notamment aux ségrégations discursives⁴) réunies ce que je conceptualise par le processus de marginalisation.

Conclusion

-

^{3.} Le processus de ségrégation spatiale renvoie dans mon acception à une action combinée : un fait social de mise à distance et une séparation d'ordre géographique (Grafmeyer, 1996, p. 209).

^{4.} Le processus de ségrégation discursive renvoie à « la mise en place de frontière par la mise en mots de l'espace » (Lounici, 2006, p. 124) et donc foncièrement au processus de construction socio-discursive de l'espace lui-même.



L'approche d'une sociolinguistique spatiale nous invite à (re)penser l'importance de la dimension langagière dans sa dialectique radicale avec les dimensions sociales et spatiales. Durant cet article, je me suis efforcé de balayer quelques implications d'une telle posture dans une perspective de recherche sur les questions des (in)justices spatiales et sociales. Succinctement, on pourrait dire que le langage nous permet de concevoir le monde social qui nous entoure, qu'il est aussi agent et (re)producteur des rapports sociaux, et qu'il peut (et doit) nous permettre de penser les contradictions et justement les injustices qui nous préoccupent (malgré des processus toujours plus présents d'euphémisation du conflit et de pacification sociale par le discours).

D'ailleurs, et telle que je la comprends, Fraser montre parfaitement le lien entre les questionnements concernant la justice spatiale (même si elle n'en parle pas explicitement), et le langage à travers la notion de parité de participation. Selon elle, deux conditions doivent au moins être réunies pour tendre vers cette parité de participation. La première est nommée « objective » et renvoie aux conditions matérielles d'existence qui doivent « assurer aux participants l'indépendance et la possibilité de s'exprimer » (Fraser, 2005, p. 54). Ce sont bien les inégalités matérielles et spatiales qui sont visées ici et qui font obstacle à la parité de participation. Elles sont centrales dans le cas des espaces urbains marginalisés et renvoient également aux questionnements sur la justice distributive. La deuxième condition est nommée « intersubjective » et « suppose que les modèles institutionnalisés d'interprétation et d'évaluation expriment un égal respect pour tous les participants et assurent l'égalité des chances dans la recherche de l'estime sociale. Cette condition bannit les modèles culturels qui déprécient systématiquement certaines catégories de personnes et les qualités qui leur sont associées » (Fraser, 2005, p. 54). Deux points fondamentaux sont à rappeler ici. D'une part, une approche de sociolinguistique spatiale nous amène à penser que si ces modèles culturels déprécient certaines catégories de personnes, ils le font notamment à travers la dépréciation de certains espaces urbains associés métonymiquement à ces catégories de personnes. Par la métaphore spatiale et la fonction signalétique qu'il remplit, le langage permet de délimiter des espaces,



de les circonscrire, de les évaluer, de les hiérarchiser, de leur donner des traits définitoires, et de présenter toute cette construction discursive comme des données objectives à travers un processus de naturalisation. D'autre part, une approche de sociolinguistique spatiale met également en exergue le fait que ces modèles culturels sont institutionnalisés par le langage qui leur donne corps, qui leur donne leur matérialité et, in fine, la possibilité d'agir sur les corps justement.

Dans ce sens, ma conviction est que la dimension langagière doit être au cœur des travaux sur la justice spatiale, épistémologiquement par ce qu'elle implique en termes de posture du de la chercheur se, théoriquement par ce qu'elle implique en termes de dialectique radicale discours-social-espace, analytiquement par ce qu'elle implique en terme d'analyse des constructions discursives des espaces et des rapports sociaux, politiquement enfin par ce qu'elle implique en termes de médiation de la recherche et de co-action du de la chercheur se dans un changement social associé à un modèle de société défendue. Une approche sociolinguistique de la justice spatiale possède ainsi de nombreuses implications qui se jouent notamment autour de la notion de « parité de participation » (qui fait également écho comme j'ai pu le montrer à d'autres notions de philosophie politique). Elle renvoie au fait que nous avons tous un savoir politique, ce qui enfreint radicalement la séparation entre ceux·celles qui peuvent parler (car légitimés ou autorisés comme le dirait Bourdieu) et ceux·celles qui ne le peuvent pas, entre ceux·celles qui possèdent le savoir et ceux·celles qui ne le possèdent pas. Dans une perspective « d'utopie concrète » pour reprendre Lefebvre, le·la chercheur·se se doit donc de partir de cet horizon du possible afin de penser une « justice spatiale » à l'aune d'une « justice sociodiscursive », autrement dit de penser les espaces sociaux en corrélation avec les espaces discursifs, et cela afin que chacun.e possède un pouvoir de façonnement radical sur les processus de marginalisation dont ils font l'objet.



Pour citer cet article: Nicolas KÜHL, « Concevoir une "justice spatiale" à l'aune d'une "justice socio-discursive" » [« Conceiving a "Spatial Justice" by the Yardstick of a "Socio-Discursive Justice" »], *Justice spatiale/Spatial Justice*, 15, septembre 2020 (http://www.jssj.org).



RÉFÉRENCES

- **ABDALLAH-PRETCEILLE** Martine, « Pour un humanisme du divers », *VST Vie sociale et traitements*, 87-3, 2005, p. 34-41.
- **AUGE** Marc, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992.
- **BOLTANSKI** Luc, « Situation de la critique », in **FRERE** Bruno (éd.), *Le Tournant de la théorie critique*, Paris, Desclée de Brouwer, 2015, p. 189-217.
- **BOURDIEU** Pierre, Langage et pouvoir symbolique, Paris, Points, 2001.
- **BOURDIEU** P., « Effets de lieu », in *La Misère du monde*, Paris, Points, 1993, p. 249-62.
- **BULEON** Pascal, « La mondialisation créerait-elle de l'identité et du territoire ? », in **FOURNIER** Jean-Marc (éd.), *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2002, p. 81-88.
- **BULOT** Thierry, « Pour une gestion durable des rapports entre le local et le glocal (intervention et sociolinguistique urbaine) », in **KLAEGER** Sabine et **THÖRLE** Britta (éd.), *Sprache(n), Identität, Gesellschaft. Eine Festschrift für Christine Bierbach*, Stuttgart, Ibidem, 2009, p. 63-72.
- **BULOT** T., « Normes et identités en rupture : la fragmentation des espaces », in **BASTIAN** Sabine et **BURR** Elisabeth (éd.), *Mehrsprachigkeit in frankophonen Räumen*, München, Martin Meidenbauer Verlag, 2008a, p. 11-25.
- **BULOT** T., « Une sociolinguistique prioritaire. prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique », *Agir ET penser Les Rencontres de Bellepierre*, 2008b.
- **BULOT** T., « Les parlers jeunes comme objet de recherche. Pour une approche de la surmodernité en sociolinguistique », in **GUDRUN** Ledegen (éd.), *Pratiques linguistiques des jeunes en terrains plurilingues.*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 11-23.



- **BULOT** T., « Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine », *Revue de l'Université de Moncton*, 36-1, 2005, p. 219-53.
- **BULOT** T., « La double articulation de la spatialité urbaine : "espaces urbanisés" et "lieux de villes" en sociolinguistique », *Marges linguistiques*, 3, 2002, p. 91-105.
- **BULOT** T., Espaces de discours (pratiques langagières et représentations sociolinguistiques). Dossier HDR. Volume 2., Dossier HDR, Rennes, Université Rennes 2, 2001.
- **CANUT** Cécile, « Anthropographie filmique. Vers une sociolinguistique politique », *Langage et société*, 160/161-2/3, 2017, p. 319-334 (https://doi.org/10.3917/ls.160.0319).
- **CHARAUDEAU** Patrick, *Le Discours d'information médiatique: la construction du miroir social*, Paris, Nathan/Institut national de l'audiovisuel, 1997.
- **CHARMES** Eric, « Pour une approche critique de la mixité sociale. Redistribuer les populations ou les ressources ? », *La Vie des idées*, 2009, p. 1-13.
- **DESHAYES** Thierry et **VÉTIER** Thomas, « Qu'est-ce que la sociolinguistique urbaine? », in **GUDRUN** Ledegen (éd.), *Sociolinguistique urbaine, sociolinguistique d'intervention : apports et innovations. Hommage scientifique à Thierry Bulot.*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 49-62.
- **DIKEÇ** Mustafa, « Space, politics and (in)justice [L'espace, le politique et l'injustice] », *Justice spatiale / Spatial Justice*, 1, 2009.
- **FRASER** Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution,* Paris, La Découverte, 2005.
- **FREMONT** Armand, *La Région, espace vécu*, Paris, Flammarion, 1999.
- GARNIER Jean-Pierre, « "Urbaniser" pour dépolitiser. La rhétorique du spatialisme et



du localisme », Infokiosques.net, 2005 (https://infokiosques.net/lire.php?id article=226).

- **GASQUET-CYRUS** Médéric, « Sociolinguistique urbaine et urbanisation de la sociolinguistique », *Marges linguistiques*, 3, 2002, p. 54-71.
- **GENESTIER** Philippe et **JACQUENOD-DESFORGES** Claudine, « Agir sur et par l'espace : la banlieue mise en récit (1995-2010) », in **ROTH** Hélène (éd.), *Espaces fragiles. Construction scientifique, dynamiques territoriales et action publique*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2017, p. 17-32.
- **GRAFMEYER** Yves, « La ségrégation spatiale : une approche conceptuelle et méthodologique », in **PAUGAM** Serge (éd.), *L'Exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1996, p. 209-17.
- **GUESPIN** Louis, « Introduction. Types de discours ou fonctionnements discursifs ? », *Langages*, 10-41, 1976, p. 3-12.
- **HAMBYE** Philippe, « Des banlieues au ghetto: La métaphore territoriale comme principe de division du monde social », *Cahiers de sociolinguistique*, 13-1, 2008, p. 31.
- **HANCOCK** Claire, « La justice au risque de la différence : faire une « juste place » à l'Autre », *Annales de géographie*, 665/666-1, 2009, p. 61-75.
- **HERIN** Robert, « Découvrir de nouvelles frontières... », in *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2002, p. 241-52.
- **LECERCLE** Jean-Jacques, *Une philosophie marxiste du langage*, Paris, PUF, 2004.
- **LEFEBVRE** Henri, *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974.
- **LEFEBVRE** H., *Le Droit à la ville*, Paris, Economica, 1968.
- **LEVY** Jacques, *Le Tournant géographique: penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 1999.



- **LOUNICI** Assia, « Précarité et ségrégation socio-langagière », in **VESCHAMBRE**Vincent et **BULOT** Thierry (éd.), *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 123-42.
- **MATTHEY** Marinette et **TRIMAILLE** Cyril, « Catégorisations », in *Sociolinguistique de contact. Dictionnaire des termes et concepts.*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p. 95-122.
- **MONDADA** Lorenza, « La ville n'est pas peuplée d'être anonymes : processus de catégorisation et espace urbain », *Marges linguistiques*, 3, 2002, p. 72-90.
- **MORIN** Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Points, 2005.
- NICOLAS-LE STRAT Pascal, Quand la sociologie entre dans l'action : la recherche en situation d'expérimentation sociale, artistique ou politique, Paris, Éditions du Commun, 2018.
- **RANCIERE** Jacques (éd.), *Et tant pis pour les gens fatigués. Entretiens*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009.
- **SAINT-OUEN** François, « De la matérialité du discours aux espaces discursifs », *Revue française de science politique*, 34-3, 1984, p. 428-48.
- **SAUSSURE (DE)** Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1995.
- **SOJA** Edward W., *Seeking Spatial Justice*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2010.
- **VOLOSHINOV** V. N. et **BAKHTIN** M. M., *Le Marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1977.